



Arras, le 12 mars 2018

Élection municipale complémentaire dans la commune de WAVRANS-SUR-TERNOISE (arrondissement d'ARRAS)

Les électeurs de la commune de WAVRANS-SUR-TERNOISE sont convoqués le dimanche 15 avril 2018, et en cas de second tour, le dimanche 22 avril 2018, en vue d'élire 1 conseiller municipal.

Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture du Pas-de-Calais (Bureau des élections) du jeudi 22 mars 2018 au jeudi 29 mars 2018, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.